

tenue sous la présidence de Madame STEFANCZYK, assisté(e)
de Monsieur FRINDEL et Madame SANIER, Conseillers
En présence de Madame MICHEL, Rapporteure publique
Madame PAULET, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2210030	RAPPORTEURE: Madame Léa SANIER
------------	---------------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision portant ajournement du master 2 " STAPS IEAP parcours conception produit et service" ensemble la décision explicite du 20 octobre 2022 portant rejet de son recours gracieux et la décision implicite de rejet de son recours hiérarchique.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BERTRAND TIMOTHÉE (Cour)
Défendeur	INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES (INSA) HAUTS-DE-FRANCE	Mme X
	UNIVERSITE DE POLYTECHNIQUE HAUTS DE FRANCE	PRESIDENT

02)	DOSSIER N° 2405225	RAPPORTEURE: Madame Sylvie STEFANCZYK
------------	---------------------------	--

Titre de l'affaire Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral du 20 mai 2024 portant refus de délivrance d'un titre de séjour en tant que parent d'enfant français, obligation de quitter le territoire français sans délai et fixant le pays de destination :

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DOGAN Ibrahim (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

09 heures 30

03) DOSSIER N° 2108089

RAPPORTEUR: Madame Léa SANIER

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du maire de la commune de Beaucamps Ligny en ce qu'il n'accorde pas à la requérante les forfaits prévus pour les élèves en pré-élémentaires et élémentaires.

Nom des parties

Demandeur ASSOCIATION DES AMIS DE L'INSTITUTION SAINTE MARIE

Défendeur COMMUNE DE BEAUCAMPS LIGNY

PREFECTURE DU NORD

Représentants des parties

CABINET SYNERGIS AVOCATS (Cour)

Maître DELGORGE Juliette

M. le Préfet

04) DOSSIER N° 2008361

RAPPORTEUR: Madame Sylvie STEFANCZYK

Titre de l'affaire Demande la condamnation de la commune à verser à une adjointe administrative territoriale la somme de 150.000 € en réparation du préjudice moral et professionnel en raison d'agissements de harcèlement moral

Nom des parties

Demandeur Madame X

Défendeur COMMUNE DE BEUVRY

Représentants des parties

CABINET HERMARY ET ASSOCIES

SELARL BRUNET VENIEL GUISLAIN LAUR

05) DOSSIER N° 2302514

RAPPORTEUR: Madame Léa SANIER

Titre de l'affaire Demande de condamnation de l'Etat au versement d'une somme de 30 000 € en réparation du préjudice subi du fait de ses conditions d'extraction vers le centre ophtalmologique de l'hôpital de rattachement.

Nom des parties

Demandeur Monsieur X

Défendeur MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Représentants des parties

Maître DAVID Benoit

Ministre

Arrêté le 03/12/2025

Le président du tribunal : B. GUEVEL